

Tous pour le Languedoc-Roussillon
avec  Georges
Frêche

www.languedocroussillon2010.fr

mardi 26 janvier 2010

D O S S I E R
D E P R E S S E

un destin
pour chacun
égalité des chances

G e o r g e s F r ê c h e R é g i o n a l e s 2 0 1 0

> La 1^{ère} des inégalités, c'est l'accès à l'emploi

La crise mondiale qui frappe de plein fouet l'économie du Languedoc-Roussillon depuis plus de 15 mois, a fait grimper le taux de chômage de notre région à 12,7 %. Cette crise est amplifiée, en France, par deux phénomènes : une politique nationale de l'emploi inadaptée et un problème récurrent d'égalité des chances.

Au cours des prochaines semaines, je reviendrai bien entendu sur les projets phares en matière de développement économique : la politique de grands travaux, l'aide aux entreprises, la création de nouvelles filières, le gisement d'emplois nouveaux, singulièrement dans les énergies renouvelables et le tourisme, l'impact économique du défi de la longévité... Mais je souhaitais débiter cette série de propositions pour notre région par L'ÉGALITÉ DES CHANCES.

NOUS DEVONS MIEUX ARMER NOS JEUNES AU NIVEAU DE LA FORMATION POUR GAGNER LA BATAILLE DE L'EMPLOI

Avec pour compétences la formation professionnelle, l'apprentissage et les lycées, la Région est l'échelon le plus pertinent pour fédérer les différents acteurs pour :

- donner à chaque jeune des conditions d'études lui permettant d'accéder à une formation de qualité ;
- donner à chaque actif les moyens de prendre en main son parcours professionnel en l'accompagnant tout au long de sa vie, en identifiant les débouchés économiques et en l'aidant à s'orienter.

C'est l'engagement de **Tous pour le Languedoc-Roussillon**

> DONNER A TOUS LES CHANCES DE REUSSITE

Pour gagner la bataille pour l'emploi, il faut créer les conditions de l'égalité réelle et permettre à toutes et à tous un égal accès à la formation en prenant en compte la situation sociale de cette région : un des plus forts taux de sortie des jeunes du système scolaire sans qualification (près de 5 000), un taux d'allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) parmi les plus élevés de France et le niveau de qualification assez bas des salariés en activités.

Mon engagement : c'est à la condition de l'égalité territoriale et de l'égalité des moyens que chaque habitant du Languedoc-Roussillon pourra bénéficier d'une formation menant à l'emploi.

Les propositions de **Tous pour le Languedoc-Roussillon**

1. équiper les lycéens et les apprentis d'un ordinateur portable dès 2010 : nous avons été précurseurs en instaurant, dès la rentrée 2004, la gratuité des livres et du premier équipement pour tous les lycéens et les apprentis. Aujourd'hui, face à la révolution numérique et au taux d'équipement faible dans les familles aux revenus modestes, nous allons passer de la rénovation des murs au bond technologique : je propose un ordinateur portable pour chaque lycéen et apprenti.

Cette mesure sera financée par le redéploiement du budget lycées qui a permis depuis 2004 de réhabiliter 70 lycées, d'en construire 5, et d'en mettre 2 en chantier. Elle débutera à la rentrée 2010 pour les 30 000 lycéens de seconde et les 5 000 apprentis et représente un investissement de 8 millions d'euros, soit un investissement quasi identique à ce que représente aujourd'hui la gratuité des livres scolaires.

2. mettre en œuvre une aide au permis de conduire pour les apprentis : là aussi il s'agit de s'adapter à la réalité du marché de l'emploi marquée par une nécessaire mobilité. C'est pourquoi je propose de participer à hauteur de 500 euros au financement du permis de conduire des apprentis laureats du CAP (près de 1 500) de 18 ans et plus. Cela représentera un investissement de 750 000 euros.

3. **aide au logement pour les stagiaires en formation** (dans le cadre du doublement du budget au logement) : il s'agit de faciliter l'accès à l'hébergement pour les stagiaires qui suivent une formation loin de leur domicile (accès aux structures gérées par l'AFPA, convention avec les lycées (notamment les lycées neufs), convention avec les foyers de jeunes travailleurs...).
4. **créer un fonds d'urgence pour les apprentis les plus démunis**, pour limiter la participation des familles à l'hébergement, la restauration et les transports.
5. **refonte des services en charge de l'accueil, de l'information et de l'orientation des publics (demandeurs d'emploi, lycéens et salariés)**. Il s'agit de proposer un service de proximité de qualité pour aider à identifier les filières professionnelles porteuses d'avenir en Languedoc-Roussillon, organiser l'offre de service au niveau territorial et lever tous les freins à une entrée en formation ou en emploi (mobilité, hébergement, garde d'enfant, santé...). Ceci permettra un égal traitement et accès des demandeurs, de réaliser une couverture territoriale performante, la gratuité des formations et des équipements pour les stagiaires et les apprentis. Ce service public s'appuiera sur le réseau des Maisons de la Région.
6. **garantir la sécurité dans les lycées** : l'exigence de sécurité pour les lycéens et la communauté éducative est une condition pour garantir l'égalité des chances. Elle passe d'abord par un meilleur encadrement. Concernant la video surveillance, nous proposons de poursuivre la doctrine que nous avons définie en 2004 avec la communauté éducative et les professeurs. Nous sommes disponibles et ouverts à cette proposition à condition qu'elle soit décidée par le Conseil d'administration de chaque lycée afin de gérer efficacement les questions de sécurité sans agiter des peurs inutiles.

> PAS D'EMPLOI SANS BONNE FORMATION

◆ Formation professionnelle et apprentissage : pour que chacun soit maître de son destin

Pour gagner la bataille de l'emploi, il faut amplifier l'efficacité des leviers de la formation professionnelle et de l'apprentissage en les orientant encore plus vers les nouvelles filières, et en prenant en compte la situation des entreprises et de l'emploi en Languedoc-Roussillon.

Les propositions de **Tous pour le Languedoc-Roussillon**

1. passer de 16 000 apprentis en 2010 à 20 000 apprentis à la rentrée de septembre 2014 : c'est possible, nous venons de le réaliser entre 2004 et 2010, en développant notamment l'apprentissage dans le secteur public, en développant l'accès à des formations supérieures (CFA dans le cadre du projet CAMPUS, école des mines d'Alès, école de commerce...) et en créant des CFA sur des secteurs nouveaux (CFA des métiers de l'environnement).

2. revaloriser le chèque apprentissage pour l'étendre au secteur public quelle que soit la taille de la collectivité. Les collectivités locales recrutent peu en apprentissage alors qu'elles sont des employeurs importants en Languedoc-Roussillon. Pour développer la signature de contrats d'apprentissage au sein des établissements publics, il est proposé de créer un CFA porté par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et d'étendre les aides accordées aux entreprises à tout le secteur public.

3. mettre en place un contrat de continuité professionnelle pour les salariés en lien avec les branches professionnelles. Il s'agit de contractualiser avec les branches professionnelles, pour que les salariés puissent bénéficier d'un bilan de compétences et d'une formation qualifiante pour les aider à se maintenir dans leur emploi ou à évoluer dans une logique de progression professionnelle et de promotion sociale. Ces contrats par branche professionnelle permettront de définir le nombre de salariés pouvant bénéficier de ces mesures (co-financement Etat, Organisme Paritaire Collecteur Agréé, Fond Social Européen).

4. aider les 5 000 jeunes qui sortent du système sans qualification : il s'agit de créer un droit individuel à la formation initiale différée afin d'accompagner plus fortement celles et ceux qui ne bénéficieront pas d'une formation initiale complète. Il est proposé d'établir un « contrat d'accès à la qualification » pour que chaque jeune puisse disposer d'un accompagnement renforcé :

- définition d'un projet professionnel au sein des missions locales ;
- accès aux dispositifs de formation (Ecoles régionales de la deuxième chance, actions préparatoires à l'insertion, apprentissage, programme régional qualifiant).

5. organiser le tutorat seniors-jeunes en insertion pour assurer un suivi et un accompagnement vers l'emploi (lien intergénérationnel).

◆ Adapter l'offre de formation aux nouvelles filières économiques

Pour gagner la bataille de l'emploi, il faut adapter l'offre de formation aux filières économiques par :

- l'interconnexion de la formation à l'emploi en s'adaptant en permanence au développement des secteurs clés de l'économie ;
- la création de nouvelles formations et/ou de places supplémentaires dans les formations existantes en fonction de la réalité et du potentiel économique.

Les propositions de **Tous pour le Languedoc-Roussillon**

1. adapter l'offre de formation aux besoins actuels et futurs du territoire régional, mais aussi à l'échelon national : il s'agit de donner une cohérence à l'ensemble de l'appareil de formation (lycées professionnels, centres de formation d'apprentis, formation continue tout au long de la vie) et d'avoir des formations d'excellence dans les métiers porteurs d'avenir pour les habitants du Languedoc-Roussillon sur le modèle du programme de lycées professionnels hôteliers d'excellence internationale à Montpellier (lycée Marianne) et à Argelès sur Mer (lycée Emile Combes) et de création de CFA initiés par Georges Frêche et sa majorité : métiers du tourisme, création d'un CFA des métiers de l'environnement (gestion de l'eau, traitement des déchets, dépollution de sites, énergies renouvelables, biodiversité...), métiers de l'hôtellerie et de la restauration et des métiers de services à la personne.

2. anticiper sur les besoins économiques pour ne pas les subir : développer le Languedoc-Roussillon, c'est aussi développer les qualifications dans les entreprises et anticiper leur besoin en recrutement. Pour cela il faut encourager le développement de filières de formation du CAP au diplôme d'ingénieur afin d'élargir le champ des compétences professionnelles, de promouvoir l'innovation et ainsi d'accéder à de nouveaux marchés :

- création d'une filière régionale des entreprises de l'éco-artisanat avec un volet formation composé de modules de formation en alternance : 25 000 artisans du bâtiment sont concernés et 60 000 emplois qualifiés sur les 20 prochaines années peuvent être créés.

3. ouvrir des infrastructures d'enseignement professionnel aux besoins des secteurs de l'économie et de l'artisanat du territoire : rapprocher l'économie et l'enseignement professionnel c'est s'assurer que les investissements effectués dans les structures de formations (lycées, CFA, organismes de formations) répondent aux enjeux de qualification du Languedoc-Roussillon, c'est aussi concilier croissance économique et justice sociale. Cela correspond à la démarche «qualité» initiée par Georges Frêche et sa majorité dans le domaine de la formation professionnelle et qui rassemble, aux côtés de la Région, tous les principaux financeurs de formations.

► Une illustration concrète : le plan photovoltaïque

Les cinq plus gros émetteurs de gaz à effet de serre d'Europe sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne. A eux seuls, ces pays émettent les trois quarts des émissions de l'Union européenne. En décidant le plan photovoltaïque, la Région sous l'impulsion de Georges Frêche et de sa majorité dote le Languedoc-Roussillon d'un programme de grands travaux écologiques et énergétiques : un appel à projet pour désigner des opérateurs tiers investisseurs en capacité de procéder à la mise en place d'équipements photovoltaïques sur les bâtiments de la Région pour produire de l'électricité d'origine renouvelable.

Ce programme intègre tout à la fois des préoccupations :

- écologique (l'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre) ;
- énergétique (la reconversion accélérée des bâtiments propriétés de la Région : lycées, bâtiments administratifs, ports et autres bâtiments) ;
- économique (la mobilisation des acteurs de la filière énergie renouvelable, la création d'emplois et de nouvelles formations).

La formation professionnelle et l'apprentissage sont les leviers nécessaires pour accompagner les besoins en emplois et en formations générés : la création de nouveaux métiers, la création de nouvelles formations et de places supplémentaires, et la formation accélérée des artisans du bâtiment sont mises en oeuvre par l'appareil de formation de la Région.

Les propositions de **Tous pour le Languedoc-Roussillon**

- créer de nouvelles formations et des places supplémentaires dans les CFA et les lycées professionnels ;
- amplifier la création de CFA et de sections d'apprentissages dans les lycées professionnels ;
- former les professionnels (salariés et artisans) ;

> LES PROCHAINES CONFERENCES DE PRESSE

mardi 2 février à 10h30 : «**Le bond technologique**»

mardi 9 février à 9h00 : «**L'excellence touristique**»

mardi 16 février à 10h30 : «**Développement durable
Une région qui protège**»

mardi 23 février à 10h30 : «**Croissance économique
Prospérité**»

mardi 2 mars à 10h30 : «**Génération Languedoc-Roussillon**»

mardi 9 mars à 10h30 : «**Synthèses des thématiques
développées**»

Tous pour le Languedoc-Roussillon
avec  Georges
Frêche
www.languedocroussillon2010.fr

Georges Frêche Régionales 2010
121 rue d'Athènes
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 65 11 70 - Fax 04 67 65 36 92
Tramway ligne 1 > Arrêt Léon Blum
Tramway ligne 2 > Arrêt place de l'Europe